



REUNION D'INFORMATION COLLECTIVE

GERER UN EVENEMENT POST-TRAUMATIQUE AU TRAVAIL

Toute entreprise peut rencontrer un évènement particulier traumatisant (ex : graves blessures, confrontation à la mort, peur de mourir...) pouvant affecter l'intégrité physique mais aussi mentale d'un ou de plusieurs salariés. C'est pourquoi, il est important de s'organiser pour pouvoir agir de façon adaptée et surtout le plus vite possible, lors de la survenue d'un tel évènement.

Public : Chef d'entreprise, Responsable RH, Manager, Responsable sécurité, Représentant du personnel, salarié désigné compétent en santé-sécurité au travail

PROGRAMME

Les différents acteurs externes et leurs rôles

Comment prendre en charge les salariés impactés par un événement indésirable ?
Evaluer les urgences et les degrés d'intervention

Mettre en place un processus de prévention post-événement

Réunion animée par la psychologue du travail de l'AIST 21



Places limitées

→ **Inscription obligatoire sur : www.aist21.com**

Rubrique "Formations" / Réunions d'information collectives

→ **Pour toute information**, Carole CELERIER - c.celerier@aist21.com - 03 45 83 26 08